

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 99

présenté par
M. Laurent et M. Hutin

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 28, substituer au mot :

« impactées »

le mot :

« affectées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel. L'usage de l'anglicisme « impactées » porte une atteinte démesurée à la langue française, il est proposé de lui préférer le mot « affectées ».